# Le Conseil des Ministres s’est réuni au Palais de la République, le jeudi 17 janvier 2013, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Le Président de la République a introduit sa communicationau Conseil en évoquant la célébration prochaine du Maouloud par la Communautémusulmane, qui verra une forte affluence des fidèles, vers les divers foyersreligieux du pays.

A cette occasion, le Chef de l'Etat a sollicité de nos guides religieux, desprières en faveur de la préservation de la paix sociale et de la stabilité,dans notre pays, surtout au regard du contexte sous-régional marqué par lesregrettables événements en cours au Mali. Tout en souhaitant à noscompatriotes, d'excellents moments de communion et de ferveur spirituelle, lePrésident de la République a également invité l'ensemble des fidèles à plus devigilance et de prudence, notamment sur les routes.

Il a en outre, instruit le Premier Ministre, de faire prendre toutes lesmesures nécessaires, au renforcement du dispositif de surveillance routière,afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

Poursuivant son intervention, le Président de la République a de nouveau abordéla question du civisme et de la citoyenneté. Il a réaffirmé sa ferme volonté deleur accorder toute leur importance, en considération de la place qu'ilsoccupent dans la consolidation d'une République.

Le Chef de l'Etat a rappelé, à ce propos, que la cérémonie de levée descouleurs, tenue le lundi 13 janvier 2013 dans l'enceinte du Palais, s'inscrivaitdans ce cadre. Clôturant ce volet, le Président de la République, a insisté surl'obligation de faire en sorte que notre drapeau national soit visible dans lesédifices publics.

Sur le troisième point de sa communication, Le Chef de l'Etat a soulevé lesenjeux liés à la gestion du secteur minier, en déplorant tout d'abord, leslégèretés observées lors des conclusions de conventions minières, avantde regretter certains effets néfastes de l'exploitation de beaucoup degisements sur l'environnement.

Le Président de la République a ensuite relevé la faiblesse de la contributionde ce secteur dans l'économie nationale. C'est ainsi qu'il a invité le PremierMinistre à faire accélérer le processus de mise en œuvre des recommandations dela Commission de revue des Conventions. Il a enfin préconisé la publicationd'un rapport annuel sur l'impact économique et social de l'exploitationminière.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication en abordant la question del'aménagement durable du territoire. Il a à ce propos, indiqué son souhaitd'asseoir une véritable politique de développement et de mise en valeur despotentialités des territoires, à l'horizon de 2022. Sous ce rapport, lePrésident de la République a donné des instructions pour que soit élaborée uneloi d'orientation pour le développement durable des territoires (ODT). Intervenant à la suite du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a, au titre desactivités gouvernementales, rendu compte au Conseil de la séance de travailqu'il a eue avec une délégation de la Banque Mondiale, le 15 janvier 2013.

La célébration prochaine du Maouloud a donné l'occasion au Premier Ministre deprésider le mardi 15 janvier 2013, une réunion consacrée à la modernisation dela ville de Tivaouane. Le Premier Ministre a informé le Conseil qu'unComité de pilotage, présidé par le Ministre des Infrastructures a étéinstitué à cette fin.

Ce Comité est chargé d'identifier les dépenses prioritaires en rapport avec lesbesoins de la population et des autorités de la ville, en matière derestructuration des quartiers, d'amélioration de l'offre d'infrastructuressocio-économiques et d'assainissement.

Le Premier Ministre a également informé le Conseil qu'il a présidé un Conseilinterministériel consacré aux nouveaux aménagements et travaux engagés sur lecampus social de l'Université Cheikh Anta DIOP et à l'extension de l'universitéde Ziguinchor.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait lepoint sur l'évolution de la situation qui prévaut au Nord Mali, depuis le débutde l'intervention des forces françaises contre les groupes armés intégristes,en vue d'empêcher leur progression vers le Sud. Il a informé le Conseil, de laréalité de complexité de la situation sur le terrain, puisque les groupes hostilesseraient très déterminés et lourdement armés.

Le Ministre a indiqué que la France a fait observer que son action actuelle enterritoire malien, était conforme à la charte des Nations Unies, et qu'ellen'entendait pas agir seule sur le terrain.

Il a, par ailleurs rendu compte de son passage devant les députés à l'AssembléeNationale, pour les informer de la participation effective de notre pays àl'opération de restauration de la souveraineté du Mali sur l'ensemble de sonterritoire national, conformément aux instructions du Chef de l'Etat.

Le ministre des Forces armées a fait compte rendu au Conseil de la visite qu'ila effectuée à Bakel et à Kédougou. A Bakel, il a indiqué avoir procédé àl'installation d'un escadron de la Gendarmerie nationale, pour une meilleureprise en charge de la question sécuritaire dans cette région frontalière etpour une plus grande efficacité de la lutte contre le vol de bétail, trèsrécurrent dans cette zone.

A Bakel, comme à Kédougou, a noté le Ministre des Forces Armées, lesforces de sécurité faisaient preuve d'une très grande détermination et d'uneardeur remarquable au travail, en dépit de leurs moyens limités.

Le ministre de l'Agriculture a fait le point sur le déroulement de la campagnearachidière. Il a salué son bon déroulement et a révélé que certainsproducteurs ont pu vendre le Kilogramme d'arachide récolté à 250 FCFA, alorsque le prix officiel est fixé à 190 FCFA.

Le Ministre a également indiqué qu'une collecte totale de 75 mille tonnes,pourrait être réalisée, sur une prévision de départ de 50 mille tonnes,concernant la reconstitution du capital semencier.

Le Ministre de la formation professionnelle et technique a présenté au Conseilun document de politique générale de son département, prévu sur le court etmoyen terme.

Le document stratégique propose une approche suivant quatre points essentiels :

Le développement de l'accès pour un plus grand nombre dejeunes, à la formation professionnelle et technique, à l'apprentissage et àl'artisanat ;

Le développement de la qualité de la formationprofessionnelle et des produits artisanaux ;

L'amélioration du système de gestion et de pilotage de laformation ;

L'augmentation de la production artisanale.

Selon le Ministre, cette nouvelle démarche stratégique en faveur de lavalorisation de l'enseignement professionnel et technique, nécessitera pour lamise en œuvre, un rééquilibrage des allocations décidées dans le cadre del'exécution du budget global entre l'éducation nationale (33%) et la formationprofessionnelle et technique (6%).

Le document a été largement discuté. La pertinence de son contenu et ladémarche pédagogique qui a marqué sa présentation ont valu au Ministre, lesfélicitations du Chef de l'Etat et celles de l'ensemble de ses collègues.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Amadou SOW, Conseiller des Affaires étrangèresprincipal, matricule de solde 502 138/A, précédemment Ambassadeur du Sénégal àTunis, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de SaMajesté Mohammed VI, Roi du Maroc, avec résidence à Rabat, en remplacement deMonsieur Amadou Habibou NDIAYE ;

Monsieur Baba Ousseynou LY, Inspecteur de l'Education, estnommé Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, en remplacementde Monsieur Mafakha TOURE, appelé à faire valoir ses droits à une pension deretraite

Monsieur Mame Ibra BA, Inspecteur de l'Education, est nomméDirecteur de l'Institut national et d'Action pour le Développement de l'Education(INEADE) au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de MadameFatima BA, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Etienne SARR, Administrateur civil, est nomméDirecteur de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE), au Ministèrede l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Cheikh GAYE ;

Monsieur Mamadou KASSE, Ingénieur Urbaniste, est nomméPprésident du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de l'Aménagement duTerritoire en remplacement de Monsieur El Hadji Falou TOURE ;

Monsieur Mamadou Amadou Tamimou WANE, expert enCommunication, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Sociétésénégalaise de Presse et de Publication (SSPP) « Le Soleil » en remplacement deMonsieur Bara DIOUF.

Revenir